



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
الخوادم المغربية للاتصال السمعي البصري
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La Présidente de la HACA participe à la réunion du comité de pilotage bilatéral du « Programme Sud II »

[A](#) [1] [+A](#) [1]



La Présidente de la HACA participe à la réunion du comité de pilotage bilatéral du « Programme Sud II »

09 oct 2017

La Présidente de la Haute Autorité, Mme Amina Lemrini Elouahabi, a participé, le mercredi 27 septembre 2017 au siège du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, à la réunion du comité de pilotage bilatéral du Programme tripartite Union Européenne-Conseil de l'Europe-Royaume du Maroc « *Vers une gouvernance démocratique renforcée dans le Sud de la Méditerranée* » (Programme Sud II, 2015-2017).

Initiative conjointe stratégique financée par l'Union Européenne et mise en œuvre par le Conseil de l'Europe, le Programme Sud a été lancé en 2012 dans le but de soutenir les réformes démocratiques dans les pays du sud de la Méditerranée.

Cette deuxième édition du comité de pilotage bilatéral a réuni les responsables et représentants des Ministères et Institutions nationales concernés par ce programme avec les représentants du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne.

Elle a essentiellement permis aux deux parties de faire le point sur les progrès accomplis au niveau

des différents projets et activités conjoints programmés pour la période 2015-2017 (conseil législatif, renforcement des capacités institutionnelles, échanges entre pairs, etc.), notamment dans les domaines du rapprochement législatif et réglementaire, de la réforme de la justice, de la prévention de la corruption et du développement des réseaux de partenariat entre le Maroc et le Conseil de l'Europe.

Elle a également permis d'explorer les nouvelles pistes de coopération dans des domaines prioritaires pour le Maroc tels que la migration, la jeunesse, la lutte contre la radicalisation et la promotion du partenariat sud-sud.

Dans le cadre de la session consacrée aux instances de gouvernance, à laquelle ont participé, aux côtés de la Haute Autorité, le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), l'Institution du Médiateur du Royaume et la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP), la Présidente de la HACA est d'abord revenue sur les principales nouveautés introduites par les lois n°11-15 portant réorganisation de la HACA et n°66-16 relative à la communication audiovisuelle promulguées en 2016.

Evoquant le dynamisme et la maturité de la coopération entre la HACA et le Conseil de l'Europe, elle a rappelé les réalisations les plus importantes, à avoir l'adhésion de la HACA à l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel en 2013, sa participation régulière et active aux réunions de la Plateforme Européenne des Autorités de Régulation (EPRA) réunissant 52 instances de régulation de l'audiovisuel issues de 46 pays, ainsi que les différentes conférences, rencontres, réunions d'experts et activités de formation organisées conjointement.

Revenant sur les résultats de ses récentes entrevues avec Mme Verena Taylor, Directrice du Bureau de la Direction Générale des Programmes du Conseil de l'Europe (7 juillet 2017) et M. José Luis Herrero, Chef de Bureau du Conseil de l'Europe à Rabat (20 septembre 2017), Mme Lemrini a évoqué les trois thématiques stratégiques proposées par la HACA dans le cadre de la suite qui sera donnée au Programme Sud II, à savoir « *L'éducation aux médias et par les médias audiovisuels* », « *La lutte contre les inégalités hommes/femmes dans et à travers les médias audiovisuels* » et « *Le respect de la présomption d'innocence et des procédures judiciaires en cours dans les médias audiovisuels* ».

Elle a également indiqué les deux thématiques plus spécifiques évoquées lors desdites entrevues, à savoir « *Le respect du droit d'auteur dans les médias audiovisuels* » et « *La régulation audiovisuelle dans la dynamique de régionalisation avancée* ». Ces dernières thématiques devant s'inscrire dans une démarche de coopération plus technique s'appuyant essentiellement sur l'échange d'expériences, d'expertises et de bonnes pratiques.

Enfin, la Présidente de la HACA a informé de sa participation au comité de pilotage régional du Programme Sud II, prévu à Bruxelles le 16 octobre.

Au cours de cette réunion, la Présidente de la HACA était accompagnée de M. Amin Azziman, Directeur de la Coopération Internationale au sein de la Haute Autorité.



Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>